

## Procès-verbal de la séance du 18 décembre 2025

L'an 2025, le 18 décembre à 19h00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur PREAUX, maire.

Membres du Conseil Municipal	Présent(e)	Retard	Absent(e)	Pouvoir donné
AUGUSTA Bérengère	X			
BRILHAULT Géraldine	X			
CARBONNIER Nicolas	X			
DEDEYAN Thierry	X			
DEVE Dominique	X			
DUVERGEY Michel	X			
FERGANI Alexandre	X			
MAGNE Michel	X			
PREAUX Patrice	X			
TLEMSANI Slimane			X	X
VOISIN Éric	X			

Monsieur TLEMSANI Slimane donne son pouvoir à DEVE Dominique.

Secrétaire de séance : Monsieur CARBONNIER Nicolas

Onze conseillers municipaux en exercice, le quorum est fixé à six.

Le compte rendu du conseil municipal du 12 décembre 2025 est validé par le conseil municipal puis signé par le maire et le secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR	
1	Convention de participation santé 2024-2029 avec le CIG


### 1- Convention de participation santé 2024-2029 avec le CIG DCM 2025/29

La commune a pris la décision de se joindre à la procédure de mise en concurrence engagée par le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne (CIG) pour la protection sociale complémentaire. Harmonie Mutuelle a remporté le marché. La commune doit également décider de la participation communale accordée aux agents pour leur protection sociale complémentaire. Le projet de délibération est envoyé au Comité Social Territorial (CST) pour avis. Le CST a rendu un avis favorable. Le conseil municipal décide de fixer une participation forfaitaire par agent et par tranche de cotisation détaillé dans la convention. Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention d'adhésion au contrat groupe pour la protection sociale complémentaire 2024-2029 avec le CIG.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Auteur : PREAUX Patrice

Date de mise en ligne : 6 avril 2026

Conseil municipal du 18 décembre 2025	
le maire	Secrétaire de séance
D. DEVE 	B. AUGUSTA 